

Assurance-emploi, avril 2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 20 juin 2019

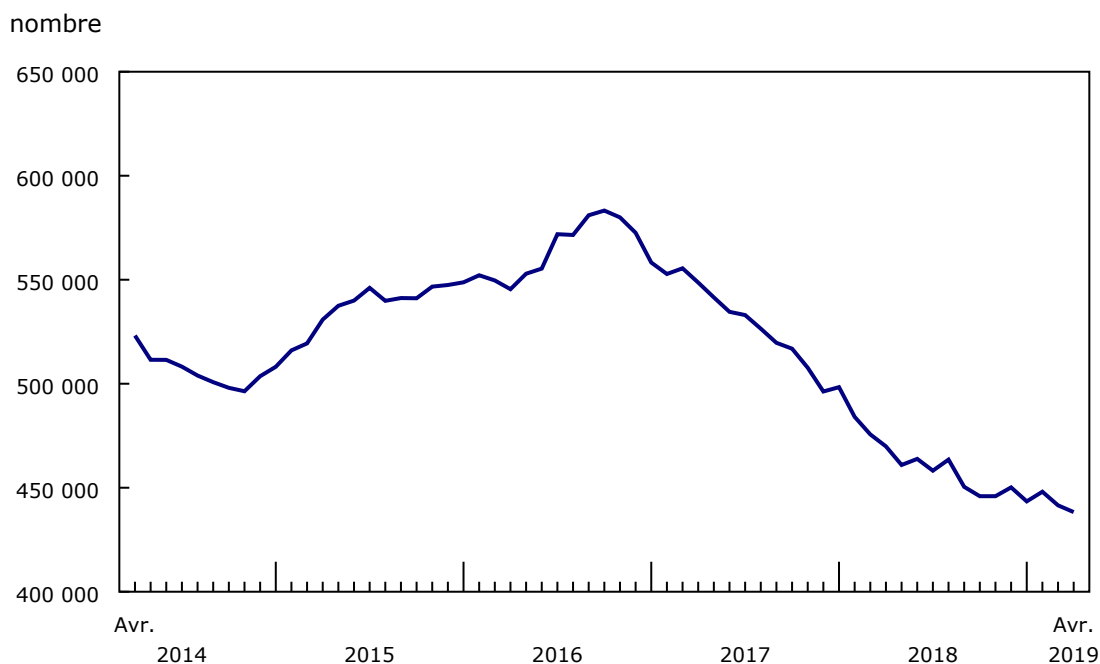
En avril, 438 300 personnes ont touché des prestations d'assurance-emploi régulières, un nombre pratiquement inchangé par rapport à mars.

Le nombre de prestataires a diminué dans sept provinces, plus particulièrement en Saskatchewan (-2,9 %), en Alberta (-2,8 %) et au Manitoba (-2,6 %). En revanche, des hausses ont été observées en Nouvelle-Écosse (+4,2 %) et au Nouveau-Brunswick (+1,1 %), alors que le nombre de prestataires a peu varié au Québec.

Par rapport à 12 mois plus tôt, le nombre de prestataires d'assurance-emploi au Canada a diminué de 31 600 (-6,7 %), des baisses ayant été enregistrées dans toutes les provinces. Parallèlement, l'emploi a suivi une tendance à la hausse, augmentant de 2,3 % au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en avril.

En général, la variation du nombre de prestataires d'assurance-emploi peut être attribuable à des changements dans la situation de certains groupes, y compris les personnes qui deviennent prestataires, celles qui retournent au travail, celles qui ont épuisé leurs prestations régulières et celles qui ne touchent plus de prestations pour d'autres raisons.

Graphique 1 Prestataires d'assurance-emploi régulière



Source(s) : Tableau 14-10-0011-01 (anciennement tableau CANSIM 276-0022).

Aperçu provincial et infraprovincial

En Saskatchewan, 15 500 personnes ont touché des prestations d'assurance-emploi régulières en avril, en baisse de 2,9 % par rapport à mars. Des reculs marqués ont été enregistrés dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Saskatoon (-5,1 %) et dans les régions à l'extérieur des RMR et des agglomérations de recensement (AR) (-2,4 %). Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre de prestataires en Saskatchewan a reculé



de 11,6 %, ce qui représente la baisse la plus marquée parmi les provinces. Selon l'Enquête sur la population active (EPA), l'emploi dans la province a augmenté de 2,6 % au cours de la même période, alors que le taux de chômage a diminué de 1,0 point de pourcentage pour s'établir à 5,4 %.

En avril, 51 600 Albertains ont touché des prestations d'assurance-emploi régulières, en baisse de 2,8 % par rapport à mars. Des reculs ont été enregistrés dans l'ensemble de la province, plus particulièrement dans les régions à l'extérieur des RMR et des AR (-3,8 %) et dans la RMR de Calgary (-3,7 %). À l'échelle provinciale, on a noté une diminution du nombre de prestataires dont le dernier emploi était dans les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe (-12,4 %). Comparativement à avril 2018, le nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière a diminué de 9,6 % dans la province.

En avril, le nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière s'est chiffré à 15 500 au Manitoba, en baisse de 2,6 % par rapport au mois précédent. Il y avait moins de prestataires dans la RMR de Winnipeg (-3,1 %) ainsi que dans les régions à l'extérieur de la RMR et des AR (-2,2 %). Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre de personnes touchant des prestations régulières a diminué de 1,9 %.

Le nombre de prestataires en Colombie-Britannique a diminué de 2,2 % pour s'établir à 40 600. Les reculs enregistrés dans la majeure partie de la province, particulièrement dans la RMR de Kelowna (-7,7 %) et dans les régions à l'extérieur des RMR et des AR (-4,4 %), ont été contrebalancés en partie par une hausse dans la RMR de Vancouver (+1,7 %). Comparativement à avril 2018, le nombre de prestataires dans la province a connu un recul de 5,3 %.

Il y avait 7 600 prestataires d'assurance-emploi à l'Île-du-Prince-Édouard en avril, en baisse de 1,8 % par rapport à mars. Il s'agit d'une quatrième diminution mensuelle consécutive, et les reculs ont été généralisés dans la province. Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre de prestataires a diminué de 4,5 % en avril.

À Terre-Neuve-et-Labrador, le nombre de personnes touchant des prestations d'assurance-emploi régulières a connu un recul de 1,8 % pour s'établir à 33 200, en raison de la diminution du nombre de prestataires dans les régions à l'extérieur de la RMR et des AR (-2,5 %). Comparativement à avril 2018, le nombre de prestataires a reculé de 10,9 % à Terre-Neuve-et-Labrador. Parallèlement, selon l'EPA, le taux de chômage dans la province a diminué de 2,8 points de pourcentage pour s'établir à 11,7 %.

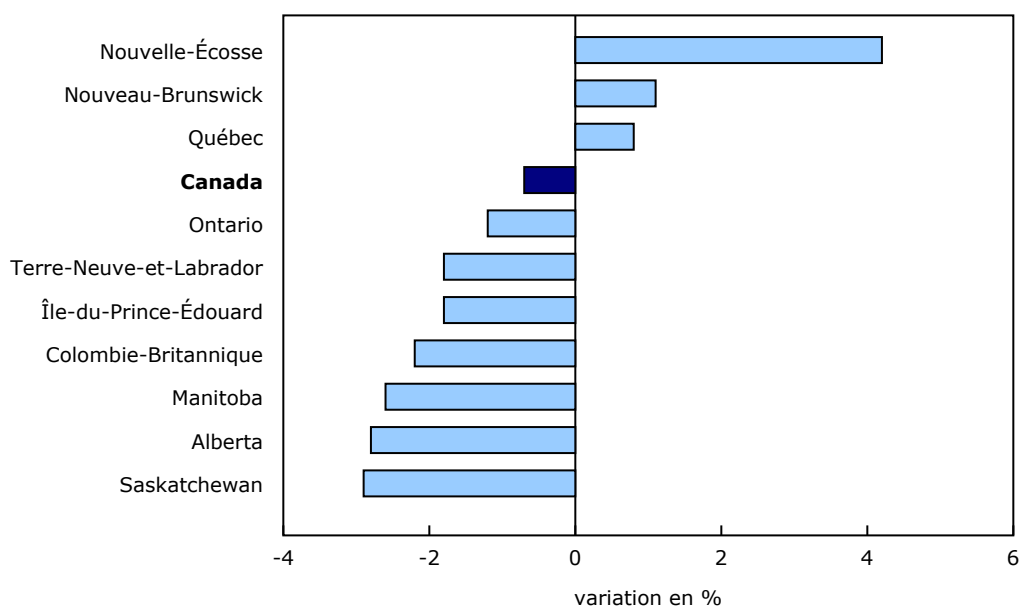
En avril, 113 400 Ontariens ont touché des prestations d'assurance-emploi régulières, en baisse de 1,2 % par rapport à mars. La majeure partie de la diminution était attribuable aux RMR; les reculs enregistrés à Oshawa (-7,3 %), à London (-6,4 %), à Hamilton (-3,7 %) et à Toronto (-1,6 %) ont été partiellement contrebalancés par les hausses observées à Windsor (+4,7 %) et dans la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa-Gatineau (+2,6 %). Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre de prestataires a diminué de 6,3 % dans la province, marquant un 21^e mois consécutif de baisse d'une année à l'autre.

Le nombre de prestataires en Nouvelle-Écosse a augmenté de 4,2 % pour atteindre 26 300 en avril, ce qui a partiellement contrebalancé la baisse enregistrée en mars. L'augmentation d'avril a été généralisée dans la province. Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre de prestataires d'assurance-emploi a reculé de 3,5 %. Selon l'EPA, le taux de chômage a augmenté de 0,7 point de pourcentage pour atteindre 6,9 % en avril, après avoir suivi une tendance à la baisse qui s'est amorcée en septembre 2018.

Au Nouveau-Brunswick, 28 600 personnes ont touché des prestations d'assurance-emploi régulières en avril, en hausse de 1,1 % par rapport à mars. La majeure partie de l'augmentation s'est produite à l'extérieur des RMR et des AR (+1,1 %). Le nombre de prestataires d'assurance-emploi régulière dans la province a diminué de 1,2 % en avril par rapport à 12 mois plus tôt.

Le nombre de personnes touchant des prestations d'assurance-emploi au Québec a peu varié en avril, s'établissant à 103 400. Le nombre de prestataires dans la province a suivi une tendance à la baisse depuis septembre 2018. Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre de personnes touchant des prestations d'assurance-emploi régulières a diminué de 7,7 % au Québec.

Graphique 2 Prestataires d'assurance-emploi régulière, selon la province, mars à avril 2019



Source(s) : Tableau 14-10-0011-01 (anciennement tableau CANSIM 276-0022).

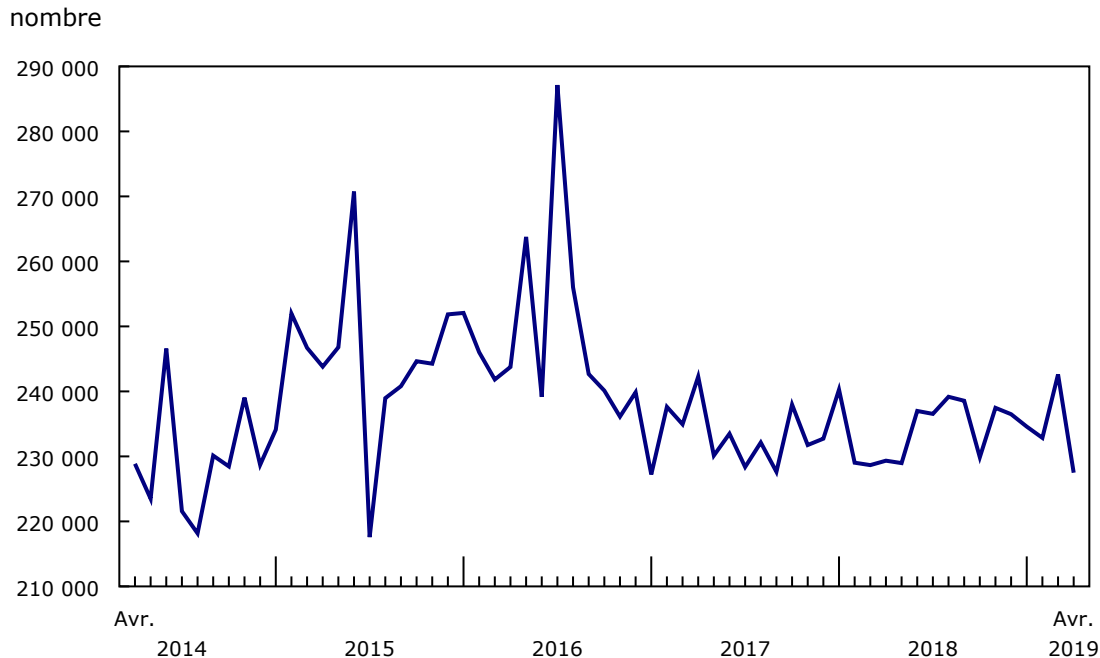
Demandes d'assurance-emploi

En avril, le nombre de demandes s'est établi à 227 500, en baisse de 6,2 % par rapport au mois précédent. Le nombre de demandes donne une indication du nombre de personnes qui pourraient devenir prestataires. Les données relatives aux demandes portent sur les demandes initiales et renouvelées reçues pour tous les types de prestations d'assurance-emploi, y compris les prestations spéciales.

Le nombre de demandes a diminué dans toutes les provinces, plus particulièrement au Manitoba (-19,6 %), en Alberta (-8,4 %) et au Québec (-8,2 %). La baisse enregistrée au Manitoba a contrebalancé une hausse de la même ampleur le mois précédent.

Comparativement à 12 mois plus tôt, le nombre de demandes a peu varié, les baisses enregistrées dans sept provinces, en particulier au Québec (-4,5 %) et en Alberta (-4,4 %), ayant contrebalancé les hausses observées à l'Île-du-Prince-Édouard (+6,4 %), en Ontario (+5,6 %) et en Colombie-Britannique (+2,7 %).

Graphique 3 Demandes d'assurance-emploi



Source(s) : Tableau [14-10-0005-01](#) (anciennement tableau CANSIM 276-0004).

Pleins feux sur le Nunavut : 20 ans de données

Le territoire du Nunavut a été créé en avril 1999 dans le cadre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut signé par les Inuits et le gouvernement du Canada. Depuis 20 ans, Statistique Canada publie des données sur le Nunavut, y compris des statistiques de l'assurance-emploi.

Depuis octobre 2014, le Nunavut est divisé en deux régions économiques de l'assurance-emploi : Iqaluit et les collectivités à l'extérieur de la capitale. Au cours de la période allant du 7 avril au 11 mai 2019, les taux de chômage aux fins de l'assurance-emploi se sont chiffrés à 6,1 % dans la région d'Iqaluit et à 18,9 % dans le reste du Nunavut. Les taux de chômage régionaux servent à déterminer le nombre d'heures assurables qu'un travailleur doit avoir travaillées pour avoir droit aux prestations régulières.

En avril 2019, 460 Nunavummiut ont touché des prestations d'assurance-emploi régulières, soit un nombre pratiquement inchangé par rapport aux six mois précédents, après avoir suivi une tendance à la baisse pendant la majeure partie de 2018.

Le nombre de prestataires en avril 2019 était semblable à celui de 490 enregistré 20 ans plus tôt, en avril 1999. Des hausses notables ont été enregistrées en 2009, coïncidant avec le ralentissement économique, et en juillet 2016, au moment où la durée des prestations d'assurance-emploi a augmenté dans certaines régions du pays. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez consulter la page « [Semaines supplémentaires de prestations régulières d'assurance-emploi pour les chômeurs dans les régions touchées](#) ».

En avril 2019, environ les deux tiers (67 %) des personnes qui ont touché des prestations d'assurance-emploi régulières étaient des hommes, une proportion qui est demeurée relativement stable depuis que des données comparables sont devenues disponibles en 1999. En outre, le dernier emploi de 43 % des prestataires était dans les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés.

Outre les personnes qui ont touché des prestations d'assurance-emploi régulières, d'autres Nunavummiut ont touché des prestations spéciales (prestations parentales, prestations de maternité et prestations de maladie) et un petit nombre a reçu des prestations de pêcheur. En moyenne, en 2018, près du tiers (32 %) des prestataires d'assurance-emploi ont touché des prestations spéciales, la majorité d'entre eux ayant touché des prestations parentales.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

Le communiqué sur l'assurance-emploi est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué contribuera à mesurer l'objectif suivant :



Note aux lecteurs

Révision chronologique

Dans le cadre de la diffusion du 20 juin 2019 des données d'avril, les statistiques de l'assurance-emploi ont été révisées rétroactivement jusqu'à janvier 2000. Cette révision comprend les changements suivants :

Les limites géographiques ont été mises à jour de sorte qu'elles correspondent à la Classification géographique type (CGT) de 2016, qui remplace la CGT de 2011. Cette mise à jour touche principalement les limites des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR).

Les professions ont été mises à jour du fait du passage de la Classification nationale des professions (CNP) de 2011 à celle de 2016. Ce changement n'a pas d'incidence sur les estimations publiées au niveau à 3 chiffres de la CNP.

Les séries désaisonnalisées de statistiques de l'assurance-emploi ont été révisées pour rendre compte des facteurs saisonniers les plus récents.

Afin d'assurer la cohérence des données au fil du temps malgré tous les changements mentionnés précédemment, toutes les séries de données de l'assurance-emploi ont fait l'objet d'une révision chronologique jusqu'à janvier 2000.

Concepts et méthodologie

La présente analyse porte sur les personnes qui ont reçu des prestations régulières d'assurance-emploi à la suite d'une perte d'emploi. Les données relatives aux demandes portent sur les demandes initiales et renouvelées reçues pour tous les types de prestations d'assurance-emploi, y compris les prestations spéciales.

Les statistiques de l'assurance-emploi sont produites à partir de données administratives fournies par Service Canada et Emploi et Développement social Canada. Ces statistiques peuvent, de temps à autre, être touchées par les changements apportés à la Loi sur l'assurance-emploi ou aux procédures administratives.

Des prestations régulières d'assurance-emploi sont versées aux personnes admissibles qui ont perdu leur emploi, qui sont disponibles et aptes à travailler, mais qui ne trouvent pas d'emploi. Pour toucher des prestations d'assurance-emploi, une personne doit d'abord présenter une demande.

Les statistiques de l'assurance-emploi indiquent le nombre de personnes qui touchent des prestations d'assurance-emploi. Elles se distinguent des données de l'Enquête sur la population active (EPA), qui fournit des estimations du nombre total de chômeurs. Il y a toujours une certaine proportion de chômeurs qui ne sont pas admissibles à des prestations. Certains chômeurs n'ont pas cotisé au régime parce qu'ils n'ont pas travaillé au cours des 12 derniers mois ou parce que leur emploi n'était pas assuré. D'autres chômeurs ont cotisé au régime, mais ne satisfont pas aux critères d'admissibilité, comme les travailleurs qui ont quitté leur emploi volontairement ou ceux qui n'ont pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour bénéficier de prestations.

Toutes les données du présent communiqué sont désaisonnalisées. Pour obtenir davantage de renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Web intitulée [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

À l'exception de la section Plein feux, les données publiées dans le présent communiqué du Quotidien sont arrondies à la centaine près.

Le nombre de personnes touchant des prestations régulières d'assurance-emploi et le nombre de demandes reçues pour le mois en cours et le mois précédent peuvent faire l'objet d'une révision.

Le nombre de prestataires représente toutes les personnes qui ont touché des prestations régulières d'assurance-emploi du 14 au 20 avril. Cette période coïncide avec la semaine de référence de l'EPA. Cependant, les données sur les demandes initiales et renouvelées portent sur tout le mois.

Définitions géographiques

Une RMR ou une AR est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population. Une RMR doit compter une population totale d'au moins 100 000 habitants. Une AR doit compter une population d'au moins 10 000 habitants. Veuillez consulter la [Classification géographique type de 2016 — Définitions](#) pour plus de renseignements.

Prochaine diffusion

Les données de l'assurance-emploi du mois de mai seront diffusées le 18 juillet.

Tableau 1

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹, selon la province et le territoire, le sexe et le groupe d'âge — Données désaisonnalisées

	Avril 2018	Mars 2019 ^P	Avril 2019 ^P	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019
	nombre		variation		variation en %		
Canada							
Les deux sexes	469 870	441 530	438 290	-3 240	-31 580	-0,7	-6,7
15 à 24 ans	43 140	39 360	38 820	-540	-4 320	-1,4	-10,0
25 à 54 ans	300 240	278 360	277 270	-1 090	-22 970	-0,4	-7,7
55 ans et plus	126 500	123 810	122 200	-1 610	-4 300	-1,3	-3,4
Hommes	289 500	275 690	273 140	-2 550	-16 360	-0,9	-5,7
15 à 24 ans	31 070	27 760	27 570	-190	-3 500	-0,7	-11,3
25 à 54 ans	181 450	170 680	169 570	-1 110	-11 880	-0,7	-6,5
55 ans et plus	76 990	77 250	76 000	-1 250	-990	-1,6	-1,3
Femmes	180 370	165 850	165 150	-700	-15 220	-0,4	-8,4
15 à 24 ans	12 070	11 610	11 250	-360	-820	-3,1	-6,8
25 à 54 ans	118 790	107 680	107 700	20	-11 090	0,0	-9,3
55 ans et plus	49 510	46 560	46 200	-360	-3 310	-0,8	-6,7
Terre-Neuve-et-Labrador							
Les deux sexes	37 220	33 760	33 160	-600	-4 060	-1,8	-10,9
15 à 24 ans	3 470	2 920	2 860	-60	-610	-2,1	-17,6
25 à 54 ans	21 510	18 880	18 550	-330	-2 960	-1,7	-13,8
55 ans et plus	12 240	11 960	11 750	-210	-490	-1,8	-4,0
Hommes	23 330	20 660	20 260	-400	-3 070	-1,9	-13,2
Femmes	13 890	13 110	12 890	-220	-1 000	-1,7	-7,2
Île-du-Prince-Édouard							
Les deux sexes	7 990	7 770	7 630	-140	-360	-1,8	-4,5
15 à 24 ans	1 310	1 260	1 160	-100	-150	-7,9	-11,5
25 à 54 ans	4 270	4 040	3 980	-60	-290	-1,5	-6,8
55 ans et plus	2 410	2 470	2 500	30	90	1,2	3,7
Hommes	4 650	4 600	4 540	-60	-110	-1,3	-2,4
Femmes	3 340	3 170	3 090	-80	-250	-2,5	-7,5
Nouvelle-Écosse							
Les deux sexes	27 270	25 260	26 310	1 050	-960	4,2	-3,5
15 à 24 ans	3 090	3 150	2 990	-160	-100	-5,1	-3,2
25 à 54 ans	16 440	14 780	15 660	880	-780	6,0	-4,7
55 ans et plus	7 750	7 330	7 650	320	-100	4,4	-1,3
Hommes	17 520	16 540	16 880	340	-640	2,1	-3,7
Femmes	9 750	8 720	9 430	710	-320	8,1	-3,3
Nouveau-Brunswick							
Les deux sexes	28 900	28 260	28 560	300	-340	1,1	-1,2
15 à 24 ans	3 920	3 880	3 830	-50	-90	-1,3	-2,3
25 à 54 ans	16 050	15 180	15 410	230	-640	1,5	-4,0
55 ans et plus	8 930	9 200	9 330	130	400	1,4	4,5
Hommes	18 580	18 310	18 460	150	-120	0,8	-0,6
Femmes	10 320	9 950	10 100	150	-220	1,5	-2,1
Québec							
Les deux sexes	112 040	102 650	103 440	790	-8 600	0,8	-7,7
15 à 24 ans	8 740	7 150	7 290	140	-1 450	2,0	-16,6
25 à 54 ans	70 900	62 970	63 820	850	-7 080	1,3	-10,0
55 ans et plus	32 390	32 530	32 330	-200	-60	-0,6	-0,2
Hommes	70 540	64 480	65 100	620	-5 440	1,0	-7,7
Femmes	41 500	38 170	38 340	170	-3 160	0,4	-7,6
Ontario							
Les deux sexes	121 080	114 780	113 440	-1 340	-7 640	-1,2	-6,3
15 à 24 ans	9 450	8 650	8 820	170	-630	2,0	-6,7
25 à 54 ans	81 230	76 850	75 980	-870	-5 250	-1,1	-6,5
55 ans et plus	30 390	29 280	28 650	-630	-1 740	-2,2	-5,7
Hommes	68 650	67 020	66 330	-690	-2 320	-1,0	-3,4
Femmes	52 420	47 760	47 120	-640	-5 300	-1,3	-10,1

Tableau 1 - suite

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹, selon la province et le territoire, le sexe et le groupe d'âge — Données désaisonnalisées

	Avril 2018	Mars 2019 ^P	Avril 2019 ^P	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019
Manitoba							
Les deux sexes	15 820	15 930	15 520	-410	-300	-2,6	-1,9
15 à 24 ans	2 200	2 140	2 020	-120	-180	-5,6	-8,2
25 à 54 ans	10 470	10 420	10 180	-240	-290	-2,3	-2,8
55 ans et plus	3 150	3 370	3 310	-60	160	-1,8	5,1
Hommes	10 460	10 540	10 250	-290	-210	-2,8	-2,0
Femmes	5 360	5 390	5 270	-120	-90	-2,2	-1,7
Saskatchewan							
Les deux sexes	17 560	15 990	15 530	-460	-2 030	-2,9	-11,6
15 à 24 ans	2 100	1 860	1 810	-50	-290	-2,7	-13,8
25 à 54 ans	11 460	10 420	10 210	-210	-1 250	-2,0	-10,9
55 ans et plus	4 010	3 710	3 510	-200	-500	-5,4	-12,5
Hommes	12 170	11 220	10 830	-390	-1 340	-3,5	-11,0
Femmes	5 390	4 770	4 700	-70	-690	-1,5	-12,8
Alberta							
Les deux sexes	57 100	53 050	51 590	-1 460	-5 510	-2,8	-9,6
15 à 24 ans	5 110	4 730	4 610	-120	-500	-2,5	-9,8
25 à 54 ans	38 620	36 200	35 380	-820	-3 240	-2,3	-8,4
55 ans et plus	13 370	12 120	11 600	-520	-1 770	-4,3	-13,2
Hommes	37 210	35 800	34 740	-1 060	-2 470	-3,0	-6,6
Femmes	19 890	17 260	16 850	-410	-3 040	-2,4	-15,3
Colombie-Britannique							
Les deux sexes	42 820	41 490	40 560	-930	-2 260	-2,2	-5,3
15 à 24 ans	3 550	3 360	3 190	-170	-360	-5,1	-10,1
25 à 54 ans	27 820	26 810	26 310	-500	-1 510	-1,9	-5,4
55 ans et plus	11 450	11 320	11 050	-270	-400	-2,4	-3,5
Hommes	25 000	24 800	24 060	-740	-940	-3,0	-3,8
Femmes	17 820	16 690	16 490	-200	-1 330	-1,2	-7,5
Yukon							
Les deux sexes	570	640	630	-10	60	-1,6	10,5
15 à 24 ans	60	50	50	0	-10	0,0	-16,7
25 à 54 ans	360	420	420	0	60	0,0	16,7
55 ans et plus	150	170	160	-10	10	-5,9	6,7
Hommes	400	420	420	0	20	0,0	5,0
Femmes	170	210	210	0	40	0,0	23,5
Territoires du Nord-Ouest							
Les deux sexes	710	750	740	-10	30	-1,3	4,2
15 à 24 ans	60	60	60	0	0	0,0	0,0
25 à 54 ans	510	560	550	-10	40	-1,8	7,8
55 ans et plus	140	130	130	0	-10	0,0	-7,1
Hommes	480	520	500	-20	20	-3,8	4,2
Femmes	230	240	240	0	10	0,0	4,3
Nunavut							
Les deux sexes	570	470	460	-10	-110	-2,1	-19,3
15 à 24 ans	60	60	50	-10	-10	-16,7	-16,7
25 à 54 ans	440	350	340	-10	-100	-2,9	-22,7
55 ans et plus	60	70	70	0	10	0,0	16,7
Hommes	390	320	310	-10	-80	-3,1	-20,5
Femmes	180	150	150	0	-30	0,0	-16,7

P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

Source(s) : Tableau 14-10-0011-01 (anciennement tableau CANSIM 276-0022).

Tableau 2
Demandes initiales et renouvelées reçues, selon la province et le territoire — Données désaisonnalisées

	Avril 2018	Mars 2019 ^P	Avril 2019 ^P	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019
	nombre		variation		variation en %		
Canada	229 340	242 610	227 490	-15 120	-1 850	-6,2	-0,8
Terre-Neuve-et-Labrador	8 990	8 730	8 300	-430	-690	-4,9	-7,7
Île-du-Prince-Édouard	2 500	2 790	2 660	-130	160	-4,7	6,4
Nouvelle-Écosse	9 370	9 470	9 060	-410	-310	-4,3	-3,3
Nouveau-Brunswick	10 220	10 600	9 960	-640	-260	-6,0	-2,5
Québec	63 530	66 060	60 670	-5 390	-2 860	-8,2	-4,5
Ontario	70 170	76 800	74 090	-2 710	3 920	-3,5	5,6
Manitoba	8 280	9 520	7 650	-1 870	-630	-19,6	-7,6
Saskatchewan	7 300	6 900	6 590	-310	-710	-4,5	-9,7
Alberta	23 970	25 020	22 910	-2 110	-1 060	-8,4	-4,4
Colombie-Britannique	24 050	25 710	24 690	-1 020	640	-4,0	2,7
Yukon	300	300	270	-30	-30	-10,0	-10,0
Territoires du Nord-Ouest	300	320	280	-40	-20	-12,5	-6,7
Nunavut	220	220	190	-30	-30	-13,6	-13,6

^P provisoire

Source(s) : Tableau [14-10-0005-01](#) (anciennement tableau CANSIM 276-0004).

Tableau 3

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹, selon la catégorie métropolitaine de recensement² — Données désaisonnalisées

	Avril 2018	Mars 2019 ^P	Avril 2019 ^P	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019
	nombre		variation		variation en %		
Terre-Neuve-et-Labrador							
Régions métropolitaines de recensement	5 230	4 500	4 460	-40	-770	-0,9	-14,7
St. John's	5 230	4 500	4 460	-40	-770	-0,9	-14,7
Agglomérations de recensement	4 950	4 470	4 520	50	-430	1,1	-8,7
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	27 040	24 790	24 180	-610	-2 860	-2,5	-10,6
Île-du-Prince-Édouard							
Agglomérations de recensement	3 440	3 390	3 310	-80	-130	-2,4	-3,8
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	4 550	4 380	4 320	-60	-230	-1,4	-5,1
Nouvelle-Écosse							
Régions métropolitaines de recensement	5 290	4 840	5 020	180	-270	3,7	-5,1
Halifax	5 290	4 840	5 020	180	-270	3,7	-5,1
Agglomérations de recensement	8 890	8 780	9 000	220	110	2,5	1,2
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	13 090	11 640	12 290	650	-800	5,6	-6,1
Nouveau-Brunswick							
Régions métropolitaines de recensement	4 910	4 800	4 860	60	-50	1,3	-1,0
Moncton	2 750	2 610	2 610	0	-140	0,0	-5,1
Saint John	2 160	2 200	2 250	50	90	2,3	4,2
Agglomérations de recensement	6 070	5 940	5 990	50	-80	0,8	-1,3
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	17 920	17 520	17 710	190	-210	1,1	-1,2
Québec							
Régions métropolitaines de recensement	61 080	53 020	53 230	210	-7 850	0,4	-12,9
Montréal	42 830	36 640	36 630	-10	-6 200	0,0	-14,5
Ottawa-Gatineau (partie du Québec)	2 840	2 590	2 660	70	-180	2,7	-6,3
Québec	7 720	6 950	6 950	0	-770	0,0	-10,0
Saguenay	3 010	2 680	2 680	0	-330	0,0	-11,0
Sherbrooke	2 500	2 180	2 290	110	-210	5,0	-8,4
Trois-Rivières	2 190	1 970	2 030	60	-160	3,0	-7,3
Agglomérations de recensement	13 500	13 050	13 310	260	-190	2,0	-1,4
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	37 460	36 590	36 900	310	-560	0,8	-1,5
Ontario							
Régions métropolitaines de recensement	88 180	84 530	83 380	-1 150	-4 800	-1,4	-5,4
Barrie	2 000	1 980	1 970	-10	-30	-0,5	-1,5
Bellefleur	1 440	1 170	1 120	-50	-320	-4,3	-22,2
Brantford	1 460	1 470	1 430	-40	-30	-2,7	-2,1
Grand Sudbury	2 400	1 990	2 020	30	-380	1,5	-15,8
Guelph	1 000	1 000	980	-20	-20	-2,0	-2,0
Hamilton	5 780	5 400	5 200	-200	-580	-3,7	-10,0
Kingston	1 300	1 430	1 420	-10	120	-0,7	9,2
Kitchener-Cambridge-Waterloo	4 220	4 270	4 240	-30	20	-0,7	0,5
London	4 130	4 250	3 980	-270	-150	-6,4	-3,6
Oshawa	3 650	3 280	3 040	-240	-610	-7,3	-16,7
Ottawa-Gatineau (partie de l'Ontario)	6 350	5 430	5 570	140	-780	2,6	-12,3
Peterborough	1 050	1 030	1 030	0	-20	0,0	-1,9
St. Catharines-Niagara	4 590	4 240	4 240	0	-350	0,0	-7,6
Thunder Bay	1 450	1 340	1 400	60	-50	4,5	-3,4
Toronto	44 250	42 860	42 190	-670	-2 060	-1,6	-4,7
Windsor	3 100	3 400	3 560	160	460	4,7	14,8
Agglomérations de recensement	13 930	12 920	12 760	-160	-1 170	-1,2	-8,4
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	18 960	17 330	17 300	-30	-1 660	-0,2	-8,8

Tableau 3 - suite

Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹, selon la catégorie métropolitaine de recensement² — Données désaisonnalisées

	Avril 2018	Mars 2019 ^P	Avril 2019 ^P	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019
Manitoba							
Régions métropolitaines de recensement	7 510	7 640	7 400	-240	-110	-3,1	-1,5
Winnipeg	7 510	7 640	7 400	-240	-110	-3,1	-1,5
Agglomérations de recensement	1 310	1 380	1 350	-30	40	-2,2	3,1
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	7 010	6 910	6 760	-150	-250	-2,2	-3,6
Saskatchewan							
Régions métropolitaines de recensement	6 270	5 790	5 550	-240	-720	-4,1	-11,5
Regina	2 060	2 260	2 210	-50	150	-2,2	7,3
Saskatoon	4 210	3 530	3 350	-180	-860	-5,1	-20,4
Agglomérations de recensement	3 140	2 850	2 810	-40	-330	-1,4	-10,5
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	8 150	7 350	7 170	-180	-980	-2,4	-12,0
Alberta							
Régions métropolitaines de recensement	40 390	36 600	35 670	-930	-4 720	-2,5	-11,7
Calgary	19 160	16 800	16 180	-620	-2 980	-3,7	-15,6
Edmonton	20 170	18 660	18 400	-260	-1 770	-1,4	-8,8
Lethbridge	1 070	1 140	1 090	-50	20	-4,4	1,9
Agglomérations de recensement	7 180	7 300	7 110	-190	-70	-2,6	-1,0
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	9 530	9 150	8 800	-350	-730	-3,8	-7,7
Colombie-Britannique							
Régions métropolitaines de recensement	21 470	20 540	20 480	-60	-990	-0,3	-4,6
Abbotsford–Mission	1 820	1 830	1 780	-50	-40	-2,7	-2,2
Kelowna	2 490	2 460	2 270	-190	-220	-7,7	-8,8
Vancouver	15 150	14 140	14 380	240	-770	1,7	-5,1
Victoria	2 020	2 110	2 050	-60	30	-2,8	1,5
Agglomérations de recensement	11 890	11 580	11 100	-480	-790	-4,1	-6,6
À l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement	9 450	9 380	8 970	-410	-480	-4,4	-5,1

P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un des trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

2. Classification géographique type de 2016.

Source(s) : Tableau 14-10-0322-01.

Tableau 4
Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹, selon la profession², Canada —
Données désaisonnalisées

	Avril 2018	Mars 2019 ^P	Avril 2019 ^P	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019
	nombre			variation		variation en %	
Toutes les professions	469 870	441 530	438 290	-3 240	-31 580	-0,7	-6,7
Gestion	30 840	27 660	27 490	-170	-3 350	-0,6	-10,9
Cadres supérieurs	2 900	2 500	2 430	-70	-470	-2,8	-16,2
Cadres intermédiaires spécialisés	10 670	9 240	9 240	0	-1 430	0,0	-13,4
Cadres intermédiaires dans le commerce de détail, de gros et des services à la clientèle	10 850	9 700	9 560	-140	-1 290	-1,4	-11,9
Cadres intermédiaires des métiers, des transports, de la production et des services d'utilité publique	6 420	6 210	6 250	40	-170	0,6	-2,6
Affaires, finance et administration	49 700	46 130	46 040	-90	-3 660	-0,2	-7,4
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	6 070	5 630	5 640	10	-430	0,2	-7,1
Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif	21 660	19 940	19 940	0	-1 720	0,0	-7,9
Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	1 930	1 800	1 810	10	-120	0,6	-6,2
Personnel de soutien de bureau	13 590	12 830	12 660	-170	-930	-1,3	-6,8
Personnel de coordination de la distribution, du suivi et des horaires	6 450	5 920	5 990	70	-460	1,2	-7,1
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	24 870	23 280	22 440	-840	-2 430	-3,6	-9,8
Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	6 990	6 450	6 300	-150	-690	-2,3	-9,9
Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées	17 880	16 830	16 140	-690	-1 750	-4,1	-9,8
Secteur de la santé	7 170	6 410	6 390	-20	-780	-0,3	-10,9
Personnel professionnel en soins infirmiers	710	610	620	10	-90	1,6	-12,7
Personnel professionnel des soins de santé (sauf soins infirmiers)	570	550	550	0	-20	0,0	-3,5
Personnel technique des soins de santé	2 470	2 160	2 120	-40	-350	-1,9	-14,2
Personnel de soutien des services de santé	3 420	3 090	3 100	10	-320	0,3	-9,4
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	46 880	42 960	43 090	130	-3 790	0,3	-8,1
Personnel professionnel en services d'enseignement	12 680	11 610	11 950	340	-730	2,9	-5,8
Personnel professionnel du droit et des services gouvernementaux, sociaux et communautaires	4 810	4 610	4 650	40	-160	0,9	-3,3
Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement	10 110	9 490	9 290	-200	-820	-2,1	-8,1
Personnel des services de protection public de première ligne	630	530	530	0	-100	0,0	-15,9
Dispensateurs de soins et personnel de soutien en enseignement, en droit et en protection publique	18 650	16 720	16 660	-60	-1 990	-0,4	-10,7
Arts, culture, sports et loisirs	8 550	8 610	8 770	160	220	1,9	2,6
Personnel professionnel des arts et de la culture	1 710	1 680	1 700	20	-10	1,2	-0,6
Personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs	6 830	6 930	7 070	140	240	2,0	3,5
Vente et services	75 100	67 770	67 030	-740	-8 070	-1,1	-10,7
Personnel de supervision des ventes au détail et personnel des ventes spécialisées	3 870	3 350	3 320	-30	-550	-0,9	-14,2
Personnel de supervision en services et personnel de services spécialisés	14 550	13 460	13 470	10	-1 080	0,1	-7,4
Représentants des ventes et vendeurs - commerce de gros et de détail	11 660	9 580	9 200	-380	-2 460	-4,0	-21,1
Représentants de services et autre personnel de services à la clientèle et personnalisés	19 150	17 870	17 830	-40	-1 320	-0,2	-6,9
Personnel de soutien des ventes	7 180	6 350	6 220	-130	-960	-2,0	-13,4
Personnel de soutien en service et autre personnel de service, n.c.a.	18 680	17 150	16 980	-170	-1 700	-1,0	-9,1
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	155 870	149 510	148 910	-600	-6 960	-0,4	-4,5
Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries	57 270	53 570	54 570	1 000	-2 700	1,9	-4,7
Personnel des métiers d'entretien et d'opération d'équipement	14 530	13 740	13 780	40	-750	0,3	-5,2
Personnel d'installation, de réparation et d'entretien et manutentionnaires	8 470	8 080	7 810	-270	-660	-3,3	-7,8
Personnel en opération d'équipement de transport et de machinerie lourde et autre personnel assimilé à l'entretien	39 600	38 140	37 960	-180	-1 640	-0,5	-4,1
Personnel de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé	36 010	35 980	34 800	-1 180	-1 210	-3,3	-3,4
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	32 880	32 410	32 080	-330	-800	-1,0	-2,4
Superviseurs et métiers techniques dans les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe	6 960	7 300	7 420	120	460	1,6	6,6
Personnel en ressources naturelles, en agriculture et en production connexe	13 600	12 850	13 010	160	-590	1,2	-4,3
Manœuvres à la récolte, en aménagement paysager et en ressources naturelles	12 320	12 250	11 650	-600	-670	-4,9	-5,4

Tableau 4
Prestataires touchant des prestations de revenu régulières¹, selon la profession², Canada —
Données désaisonnalisées

	Avril 2018	Mars 2019 ^P	Avril 2019 ^P	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019	Mars à avril 2019	Avril 2018 à avril 2019
Fabrication et services d'utilité publique	36 630	33 980	33 550	-430	-3 080	-1,3	-8,4
Personnel de supervision dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique et opérateurs de poste central de contrôle	2 620	2 180	2 140	-40	-480	-1,8	-18,3
Opérateurs de machinerie reliée à la transformation et à la fabrication et autre personnel assimilé	10 340	9 590	9 270	-320	-1 070	-3,3	-10,3
Monteurs dans la fabrication	5 770	5 270	5 430	160	-340	3,0	-5,9
Manœuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	17 900	16 930	16 710	-220	-1 190	-1,3	-6,6

^P provisoire

1. Cela comprend les personnes qui touchent des prestations de revenu régulières, indépendamment de leur participation, ou non, à l'un de trois programmes de prestations d'emploi (Développement des compétences, Partenariats pour la création d'emplois et Aide au travail indépendant).

2. Classification nationale des professions de 2016.

Source(s) : Tableau [14-10-0337-01](#) (anciennement tableau CANSIM 276-0043).

Tableaux disponibles : [14-10-0004-01](#) à [14-10-0011-01](#) , [14-10-0137-01](#), [14-10-0322-01](#), [14-10-0323-01](#), [14-10-0336-01](#) et [14-10-0337-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2604](#).

Pour obtenir plus d'information sur les concepts et l'utilisation des statistiques de l'assurance-emploi, consultez le *Guide des statistiques de l'assurance-emploi* ([73-506-G](#)).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Bertrand Ouellet-Léveillé au 613-864-6641 (bertrand.ouellet-leveille@canada.ca), Division de la statistique du travail.